

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 2

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

équivalente à celle des ruches, dites « classiques ». Le nid à couvain avec ses 120 dm², ce qui correspond à plus de 84 000 cellules à 700, permet à n'importe quelle reine de choix une ponte étendue et suivie. Les éleveuses ont, à proximité immédiate, la possibilité d'installer un garde-manger bien garni. En outre, si la récolte est favorable, l'apiculteur aura tout le loisir d'agrandir encore la capacité de sa ruche, en installant une deuxième hausse.

R. RUEGGER.

RAPPORTS CONFÉRENCES - CONGRÈS

XV^{me} Congrès international d'apiculture 1954 à Copenhague, du 30 août au 5 septembre

En complément de ce que nous avions publié dans notre journal du mois de septembre 1953, p. 166, la Société d'Apiculture du Danemark nous adresse le programme provisoire suivant :

Le Secrétariat du Congrès sera ouvert : le dimanche 29 et lundi 30 de 10 h. à 18 h. à l'Exposition d'Apiculture scandinave et à la Société horticole Royale du Danemark, Frederiksberg Runddel 1, Copenhague. Du mardi 31 au samedi 4 septembre, de 10 h. à 18 h., à la Maison du Congrès, « Stamhuset », Blegdamsvej 23, Copenhague.

Inscription : Les participants au Congrès sont priés de bien vouloir s'inscrire au Secrétariat le dimanche ou le lundi. Tous participants et accompagnants auront entrée libre à l'Exposition contre présentation du programme. Le Secrétariat délivrera les divers papiers du Congrès et un rafraîchissement sera servi aux participants dans le restaurant de l'Exposition.

Bienvenue : lundi 30 août, sera souhaitée par la Ville de Copenhague, à l'Hôtel de Ville, Raadhuspladsen. Elle sera suivie d'un repas léger servi aux participants et accompagnants. Soirée libre.

Ouverture du Congrès et travaux : mardi 31, à 9 h., ouverture officielle du Congrès à la « Stamhuset », Blegdamsvej 23. Les travaux du Congrès se poursuivront jusqu'à 17 h. et seront interrompus pour prendre le déjeuner et le thé. Le thé est gratis pour les congressistes. Soirée libre. Eventuellement projection d'un film apicole au Musée National. Cartes d'entrée à se procurer auprès du Secrétariat.

Excursion : Mercredi 1er septembre à 9 h., excursion en autocar en Seeland du Nord avec visite de ruchers danois, etc. Déjeuner au frais du Congrès. Après-midi visite de l'Institut d'Apiculture expérimentale de l'Etat, « Strodam » qui servira un rafraîchissement.

Soirée libre. Eventuellement projection d'un film apicole au Musée National. Cartes d'entrée à se procurer auprès du Secrétariat.

Dîner officiel : vendredi 3 septembre. Travaux du Congrès à la « Stamhuset », Blegdamsvej 23, de 9 h. à 15 h. Après le thé, projection éventuelle d'un film apicole au cinéma voisin. A 19 h. dîner officiel du Congrès à la « Stamhuset » pour les membres du Congrès et accompagnants.

Clôture du Congrès : samedi 4 septembre. Clôture officielle du Congrès avec visite de l'Institut Royal vétérinaire et d'agriculture, Bülowsvej 15 et du rucher de l'Ecole de l'Association d'Apiculture de Copenhague.

Le programme définitif du Congrès sera remis à l'arrivée à chaque participant par les soins du Secrétariat du Congrès.

Nous vous rappelons que les droits de participation au Congrès : 100 Cr.d. pour les participants (env. 60 fr.) et 75 Cr.d. pour les accompagnants (env. 46 fr.) couvrent *uniquement* les arrangements mentionnés dans le programme ci-dessus.

Durant les séances du Congrès, des déjeuners, à prix avantageux, seront servis dans la maison même du Congrès.

Pour ce qui est du coucher, les prix sont les suivants :

| Hôtel Classe : | Chambre à 1 lit | | Chambre à 2 lits | |
|----------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| | avec ch. de bain particulière | sans ch. de bain particulière | avec ch. de bain particulière | sans ch. de bain particulière |
| Cr. d. | | Cr. d. | | |
| A | 21 — 40 | 11 — 22 | 28 — 60 | 22 — 41 |
| B | 16 — 29 | 11 — 18 | 26 — 52 | 22 — 34 |
| C | 15 — 20 | 10 — 18 | 25 — 44 | 18 — 38 |
| D | | 7 — 14 | | 14 — 28 |

(100 Cr.d. = env. 60 fr. suisses)

Communication du Comité central : Le Comité central invite les apiculteurs désireux de participer à ce congrès à s'inscrire auprès de *M. P. Zimmermann, 29, avenue du Mail, Genève*. Selon le nombre des participants, il pourra être organisé un voyage collectif des apiculteurs suisses romands, sinon, il y aura toujours la possibilité de se joindre à nos collègues suisses alémaniques.

Le délégué officiel et chef de la délégation suisse sera, selon décision de la Fédération des sociétés suisses d'Apiculture, M. le Dr Martin Hunkler, Altishofen.

Pour le Comité central :
P. ZIMMERMANN.

La lutte contre l'acariose

Le jeudi 14 janvier 1954, les inspecteurs des ruchers du canton de Fribourg, les inspecteurs régionaux de la Broye vaudoise, ainsi que les présidents des sections intéressées, étaient convoqués pour un cours sur la lutte contre l'acariose en 1954. M. E. Porchet, secrétaire au département de l'agriculture, à Fribourg, ouvrit la séance en saluant les personnalités présentes et les participants, et donna sans autre la parole à M. Schneider, de la station du Liebefeld, pour un exposé avec projections sur la biologie des acares et le nouveau procédé de lutte contre l'acariose. Conférence particulièrement intéressante, riche d'enseignements que nous résumons ainsi : L'acariose fut découverte par Rennie en 1920. Frow, chef de gare anglais, qui fit la guerre de 1914-18 dans un détachement de gaz, découvrit après de longues recherches le remède qui porte son nom. Ce fut le salut de nos ruchers. Aussi, Frow doit être considéré comme un bienfaiteur de l'apiculture. L'établissement du Liebefeld s'attacha, dès sa fondation (en 1922) à la lutte contre le parasite, et acquit, par ses découvertes, une renommée universelle. C'est lui qui décela la présence des acares à la base des ailes dès l'automne, causant l'affaiblissement et la paralysie des muscles moteurs du vol, avec, comme conséquence particulièrement grave, l'impossibilité pour l'abeille infectée de reprendre son vol, lors des sorties hivernales (traînantes). Il faut donc lutter. Le liquide Frow a donné d'excellents résultats, mais l'obligation de traiter hors de la saison apicole, certaines pertes enregistrées ici ou là, la tendance, pour diminuer le travail, de ne plus s'en tenir aux prescriptions, d'où mauvais résultats, ont incité le Liebefeld à préconiser l'emploi des vapeurs de soufre. Mais ce traitement très long (une vingtaine de fumigations), lasse la patience de bien des apiculteurs. Aussi a-t-on cherché un nouveau procédé de traitement très efficace, sans dangers pour les abeilles, d'une application simple et contrôlable. On s'est arrêté au « Folbex ». Les résultats obtenus depuis deux ans par l'emploi de ces feuilles fumigènes, dans le traitement de plusieurs milliers de colonies, sont tellement encourageants, que le Liebefeld préconise la lutte officielle et systématique contre l'acariose par ce nouveau produit. M. Schneider est vivement remercié pour son excellent exposé et l'intérêt qu'il porte à la cause apicole.

C'est au tour de M. A. Valet, inspecteur cantonal des ruchers du canton de Vaud, de parler de l'organisation de la lutte contre l'acariose en 1954. En relation très étroite avec le Liebefeld, M. Valet connaît à fond la question. Aussi que d'aperçus intéressants et instructifs sur la propagation de l'acariose, sur les résultats de la lutte des années précédentes. Il faudra à l'avenir, comme par le passé, traiter au « Folbex » tous les ruchers contaminés et les ruchers voisins. Mais cela ne suffit pas. Il est indispensable de procéder à l'assai-

nissement des ruchers du pays, par bandes successives de terrain protégées à l'arrière et sur les côtés par des barrières naturelles (lacs, montagnes) ou des zones déjà assainies. Ainsi, l'inspectorat cantonal vaudois et la division d'apiculture à Fribourg, ont-ils décidé, pour 1954, de faire traiter tous les ruchers des districts vaudois de Payerne et Avenches et les districts fribourgeois du Lac et de la Broye. Un simple coup d'œil sur la carte nous montre que cette zone, appuyée aux lacs de Neuchâtel et Morat, doit être soumise à une mesure commune, les terres vaudoise et fribourgeoise s'interpénétrant les unes les autres. M. Valet expose ensuite comment doit être organisée cette campagne. Les Comités des sections d'apiculture sont instamment invités à prêter leur concours. Une assemblée doit être convoquée en février pour instruire les membres sur leurs obligations. Le district sera divisé en secteurs attribués à des hommes de confiance qui exécuteront les traitements selon les instructions reçues. Les inspecteurs et suppléants exerceront un contrôle continu sur les opérations dans leur district. Il serait trop long pour le chroniqueur de développer ici tout le côté technique de la question. Il lui suffit de dire que la campagne a été préparée avec le plus grand soin, et que les autorités qui l'ont ordonnée comptent sur la collaboration empressée de tous les intéressés. M. Valet a été vivement applaudi pour son brillant exposé.

Ensuite, M. Jos. Dietrich, président de la Fédération fribourgeoise d'apiculture, a pour tâche de présenter le matériel nécessaire au traitement et son emploi. Ce matériel se résume à bien peu de chose : une planchette ayant un trou pour recevoir un bouchon, à ce bouchon, un fil de fer pour y fixer la feuille fumigène, et c'est tout. Encore faut-il qu'il soit prêt. Le traitement est effectué séance tenante dans une ruche vitrée où il est intéressant de suivre le cheminement des vapeurs entre les cadres jusqu'aux coins les plus reculés de la ruche. Le conférencier donne encore de nombreux renseignements sur la manière de procéder, sur les formulaires de contrôle et de rapport. Merci à M. Dietrich pour sa démonstration et son excellent exposé.

Une collation généreusement offerte par la caisse assurances des abeilles — je m'excuse si je fais erreur — est la bienvenue. Puis la discussion générale reprend. Nous avons le plaisir d'apprendre que la possibilité sera probablement donnée aux apiculteurs qui désirent faire un traitement préventif, d'acheter les feuilles de Folvex. En outre, M. Bouvier, directeur de l'Institut vétérinaire Galli-Valerio, à Lausanne, félicite les autorités de l'organisation de zones de traitement, comme étant le seul moyen de se défaire une fois pour toutes de l'acariose. Il cite le cas de la lutte entreprise en Amérique du Sud contre la gale des bovidés, où l'on a commencé la lutte au nord, et descendant peu à peu au sud, par zone s'étendant sur toute la largeur du continent. Et le succès fut complet.

Mais l'heure est là, où de nombreux participants doivent en hâte rejoindre la gare. Aussi, M. Porchet met fin à ce cours en formulant des vœux pour le plein succès de la lutte entreprise contre l'ennemi No 1 de nos abeilles : l'acariose.

(Nota : v. Journal Suisse d'apiculture, juill. 53, p. 193.)

Un participant.

BOITE AUX LETTRES

Nouvelles des ruchers

Vercorin, le 19 décembre 1953.

Aujourd'hui 14 décembre 1953, le temps est calme et doux, il est 11 heures, le thermomètre indique + 8°. Le soleil radieux nous fait revivre des heures et même plus, des journées de printemps, en ce beau mois de décembre, qui de coutume est toujours un peu boudeur et nous incline à la mélancolie.

Je me décide d'aller rendre visite à mes abeilles. Quelle n'est pas ma surprise de constater qu'une certaine quantité de plantes de pissenlits et d'autres sont en pleine floraison sur les talus environnant mon rucher. Des abeilles en quête de pollen, et chargées de grosses pelotes l'une après l'autre s'en vont ravitailler le grenier de la colonie. Je contemple, extasié, ces chères butineuses au travail hors saison, à une altitude de 1350 m. ; les planchettes de vol sont sérieusement occupées par ces infatigables travailleuses qui s'envolent en légers nuages.

J'ai filmé une belle fleur de dent-de-lion, mais malheureusement, je ne me suis pas placé assez près de cette fleur pour obtenir une photographie présentable. C'est dommage, car vous auriez pu voir deux abeilles butinant avec ardeur.

Il est certain que ce coin perdu de Vercorin est un pays de soleil ; il est aussi un pays à pollen. En effet, il n'est pas rare de constater chez nous, certaines années, l'apport du pollen à fin janvier et février ; du fait de sa forme en cuvette inclinée vers le vallon de « Crousaz » on a bien souvent remarqué un mètre de neige d'un côté et, vis-à-vis, sur la colline, les anémones et autres fleurs printanières fournir de ce précieux pollen à nos abeilles.

L. PERRUCHOUD.

Au Journal suisse d'apiculture

M. le rédacteur du Journal suisse d'apiculteur, MORGES
Monsieur,

J'ai eu le plaisir de recevoir le 31 décembre déjà le premier numéro de 1954 du Journal avec ses nombreux articles si variés et